

Abo **Politique de santé**






Cancer colorectal chez les jeunes: faut-il étendre le dépistage?

Face à la hausse des cas chez les moins de 50 ans, les États-Unis ont revu leurs recommandations. Qu'en est-il en Suisse?



Romaric Haddou

Publié aujourd'hui à 08h31

 12 |  |  |  | 



Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent de Suisse.

Getty Images



En bref:

- Le cancer colorectal augmente fortement parmi les jeunes adultes aux États-Unis.
- En Suisse, l'incidence croît aussi dans certaines tranches de la population.
- Des chercheurs ont évalué la pertinence d'un abaissement de l'âge minimum de dépistage de 50 à 45 ans.
- Le mois de sensibilisation «mars bleu» doit permettre d'atténuer le tabou autour du dépistage et de la coloscopie.

Aux États-Unis, le cancer colorectal touche de plus en plus de jeunes adultes. Le phénomène est observé depuis les années 90 mais il a tendance à s'accélérer. À tel point que l'âge minimum pour le dépistage a été abaissé de 50 à 45 ans. Qu'en est-il en Suisse?

«Il faut distinguer le nombre de cancers et l'incidence, démarre Jean-Luc Bulliard, responsable du secteur épidémiologie et sciences des données à Unisanté. Le nombre absolu de cas est en augmentation car la population est plus nombreuse et vieillit. Quant à l'incidence, qui tient compte de l'évolution démographique et indique le risque de cancer pour 100'000 personnes, elle stagne chez les plus de 50 ans et elle croît très légèrement chez les moins de 40 ans.»

Pour autant, la situation n'aurait rien à voir avec celle qui prévaut aux États-Unis (+2% par an). «Le contexte, la typologie de population et le mode de vie sont totalement différents. Certains facteurs de risque comme l'obésité et la consommation de viande rouge sont beaucoup moins présents en Suisse. Nous sommes d'ailleurs, avec l'Autriche, le pays européen où l'incidence est la plus basse», poursuit le spécialiste.

Reste que le cancer colorectal est le troisième plus fréquent du pays (10% des diagnostics et des décès dus au cancer) et que l'idée d'abaisser l'âge minimum du dépistage n'est pas incongrue. En 2024, une équipe de chercheurs, dont le Dr Bulliard, a évalué la pertinence d'une telle mesure alors

que le programme cantonal vaudois ↗ (comme beaucoup d'autres) concerne actuellement les 50-69 ans (*lire ci-dessous*).

Risque jugé «faible»

L'étude relève qu'en Suisse, 87% des cancers colorectaux sont diagnostiqués

L'étude révèle qu'en Suisse, 6% des cancers colorectaux sont diagnostiqués avant 50 ans (dont 3% entre 45 et 49 ans). Dans le canton de Vaud, cela correspond à 19 cas par an. À cet âge, le risque est trois à quatre fois plus bas qu'entre 50 et 69 ans et donc considéré comme «faible».

Il faut aussi noter que les chances de survie (à stade égal) sont meilleures chez les patients jeunes. Enfin, il faut prendre en compte les moyens techniques, humains et financiers qu'impliquerait un abaissement de l'âge minimal. Si les tests FIT (recherche de sang occulte dans les selles) sont relativement accessibles, ce n'est pas le cas des coloscopies.

Partant de là, les scientifiques calculent qu'un dépistage dès 45 ans permettrait, pour un échantillon de 1000 personnes, de détecter 5 à 6% de cancers supplémentaires et d'éviter 4% de décès mais engendreraient 12 à 23% de coloscopies supplémentaires en fonction des modalités du programme.

Ainsi, ils concluent qu'un dépistage organisé pour les 45-49 ans «ne répond pas aux critères décisionnels sur les plans épidémiologique, organisationnel, économique et éthique». Cela pourrait même prêter le programme actuel en utilisant les ressources à disposition.

«En Suisse, aucun programme ne débute avant 50 ans. Et les recommandations européennes sont plutôt d'étendre dans l'autre sens, c'est-à-dire de 69 à 74 ans. Là, tous les voyants sont au vert, constate Jean-Luc Bulliard.

S'il y a des ressources supplémentaires à mobiliser, il serait plus judicieux de les réserver aux personnes de plus de 50 ans.»

Quant aux patients jeunes mais à risque particulier, notamment des antécédents familiaux, ils ne sont pas éligibles au programme cantonal mais peuvent bénéficier d'un suivi médical spécifique remboursé par la LAMal.

Mobilisations pour «Mars bleu»

Dans le cadre de «Mars bleu», mois de sensibilisation au cancer colorectal, de nombreuses initiatives voient le jour dans le canton.

La Société vaudoise de pharmacie (SVPH) annonce que les officines redoubleront d'efforts pour informer les patients et leur faciliter l'accès au dépistage: «Durant tout le mois, les pharmaciens vaudois répondront aux questions du public et remettront des brochures d'information sur le dépistage. Ils remettront également un test FIT aux personnes éligibles.»

Le test est pris en charge à 90% par l'assurance de base, sans franchise à payer. Le coût restant pour les patients est d'environ 5 francs, souligne la SVPH.

Le CYGNE (Centre yverdonnois de gastroentérologie et endoscopie) a aussi pris l'habitude de se mobiliser durant le mois de mars. «Cela fait trois ans que nous organisons des actions de sensibilisation. Cette année, nous avons notamment imaginé des défis et des quiz interactifs, rapporte la D^{re} Sophie Buyse, directrice du CYGNE. Il faut amener les gens à parler du cancer colorectal et de son ruban bleu comme on parle du cancer du sein et de son ruban rose. Pour cela, il faut passer au-delà du tabou que peut représenter la coloscopie. Les méthodes ont changé et les polypes détectés à un stade précoce s'enlèvent bien. Notre canton a été le premier à lancer un programme de dépistage du cancer colorectal en Suisse, il faut en profiter.»

Dépistage: comment ça marche?

Le programme cantonal de dépistage s'adresse aux personnes de 50 à 69 ans domiciliées dans le canton de Vaud. Il y a deux méthodes: le test de recherche de sang occulte dans les selles (test FIT), à réaliser tous les deux ans, et la coloscopie, à réaliser tous les dix ans. Précisons que si le test FIT est positif, il doit être confirmé par coloscopie. Les deux méthodes sont prises en charge à 90% par l'assurance maladie.

Les responsables estiment que le taux de participation est proche de 45% des personnes éligibles, ce qui est tout juste au niveau de la norme européenne. Pour faire grimper ce taux, l'idée est de sensibiliser la population aux bénéfices du test FIT, bien moins lourd que la coloscopie.

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «24 heures» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre Canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Romarc Haddou est journaliste à la rubrique Vaud et régions depuis 2016. Il couvre en particulier le domaine de la santé. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

12 commentaires